

Quelques mots clés ...

APPRENTI

Statut de SALARIÉ et non pas étudiant avec un CONTRAT de TRAVAIL.

Application du droit du travail pour ce qui concerne la rémunération, les congés payés, la durée du temps de travail... en entreprise comme au CFA.

APPRENTISSAGE

Concilier activité en ENTREPRISE et formation au CFA :

- Formation PRATIQUE en librairie,
- Formation TECHNIQUE et TECHNOLOGIQUE au CFA assurée par des professionnels en activité.

Cette formation professionnelle permet d'acquérir UNE CULTURE DU MÉTIER de libraire.

ALTERNANCE

En moyenne, TROIS semaines en LIBRAIRIE, UNE semaine au CFA.

Excepté en décembre pour préserver l'activité en librairie.

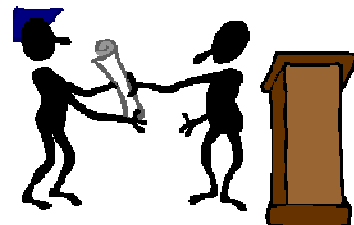
DIPLÔME

Le Brevet Professionnel est validé par un EXAMEN FINAL qui se déroule EN JUIN.

La formation, ce n'est pas une première année et une seconde année mais VINGT-QUATRE SEMAINES DE COURS SUR DEUX ANNEES.

L'EXAMEN comprend SIX EPREUVES :

- vente,
- vitrine,
- gestion,
- droit,
- marketing – gestion sous forme d'une étude de cas,
- rédaction et soutenance d'un mémoire professionnel.



APRES ?

Le diplôme est reconnu par la profession et de plus en plus demandé lors du recrutement.

Bon taux de placement et évolution possible dans le métier.